



2026-091

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de L'an deux mille vingt-six, le trente et un août à dix-huit heures quarante-cinq,
membres : le Conseil municipal de la commune de Blavozy, régulièrement convoqué le
En exercice : 19 27 juillet 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, salle du Conseil,
Présents : 16 sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON, Maire.
Votants : 19 Date de la convocation : 27/07/2026
Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES,
Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Christian GIRARD,
Gilles AUDRAS, Sophie PREYNAT, Anne-Marie TORE, Maribel VALETTE,
Nicolas REYMOND, Stéphane MAURIN, Violaine MIRMAND, Nicolas
PASTRE, Alexis LHOSTE.
Excusés ayant donné procuration :
Valérie GAGNE à Laetitia PRADINES ;
Nathalie MICHEL à Myriam SAGNARD ;
Rachel MORELL à Anne-Marie TORE.
Secrétaire de séance : Nicolas REYMOND.

OBJET : Décision modificative – Budget annexe Pôle santé – exercice 2026

Monsieur le Maire rappelle que le budget annexe Pôle santé comporte un emprunt à court terme souscrit pour assurer le financement temporaire de l'opération de construction du Pôle santé.

Les subventions attendues au titre de cette opération ayant désormais été perçues et la situation actuelle de trésorerie permettant d'envisager le remboursement de cet emprunt, il convient d'ajuster préalablement les crédits du budget annexe Pôle santé.

Cette décision modificative permet également d'actualiser certaines prévisions budgétaires au regard de l'exécution constatée depuis le vote du budget primitif et de régulariser l'imputation comptable de la participation du budget principal au budget annexe.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-11 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget annexe Pôle santé ;

VU le budget primitif 2026 du budget annexe Pôle santé, adopté par le Conseil municipal le 27 avril 2026 ;

CONSIDÉRANT que les subventions attendues pour le financement de l'opération Pôle santé ont été perçues ;

CONSIDÉRANT que la situation actuelle de trésorerie permet d'envisager le remboursement de l'emprunt à court terme souscrit pour le financement temporaire de cette opération ;

CONSIDÉRANT que ce remboursement nécessite préalablement l'ouverture et l'ajustement des crédits nécessaires au chapitre 16 du budget annexe Pôle santé ;

CONSIDÉRANT qu'il convient parallèlement d'actualiser les prévisions budgétaires au regard de l'exécution constatée, notamment en matière de charges à caractère général, d'intérêts d'emprunts et de FCTVA ;

CONSIDÉRANT qu'il convient également de régulariser l'imputation de la prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal, initialement inscrite au chapitre 74 et relevant du compte 75822 – « Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal » ;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement ;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter les modifications budgétaires suivantes :

Section	Sens	Chapitre / compte	Libellé	Mouvement
Fonctionnement	Dépense	011 (via 62871)	Charges à caractère général	– 3 850,00 €
Fonctionnement	Dépense	66 / 66111	Intérêts des emprunts	– 15 412,33 €
Fonctionnement	Dépense	67 / 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 350,00 €
Fonctionnement	Dépense	023	Virement à la section d'investissement	+ 61 949,93 €
Fonctionnement	Recette	75 / 75822	Prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal	+ 43 037,60 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES	–			+ 43 037,60 €
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	–			+ 43 037,60 €
Investissement	Dépense	16 / 1641	Remboursement d'emprunts	+ 83 988,45 €
Investissement	Recette	10 / 10222	FCTVA	+ 22 038,52 €
Investissement	Recette	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 61 949,93 €
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES	–			+ 83 988,45 €
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	–			+ 83 988,45 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** la décision modificative du budget annexe Pôle santé pour l'exercice 2026 telle que présentée ci-dessus ;
- **D'APPROUVER** les ajustements de crédits nécessaires au remboursement de l'emprunt à court terme et à l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement ;

- **D'APPROUVER** l'inscription crédits supplémentaires à hauteur de 43 037,60 € au compte 75822 – « Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal » ;
- **D'APPROUVER** l'inscription d'un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 61 949,93 € ;
- **D'OUVRIR** les crédits nécessaires au chapitre 16 afin de permettre le remboursement de l'emprunt à court terme ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des opérations budgétaires et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 31/08/2026
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Nicolas REYMOND



AR Prefecture

043-214300329-20260831-2026_091-DE
Reçu le 07/09/2026